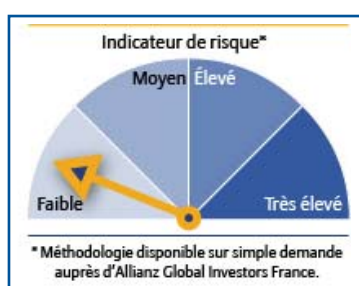


Fiche produit

Allianz Sécurité PEA

Diversifié -
Zone euro



Gérez la trésorerie de votre PEA en toute sécurité

Allianz Sécurité PEA a pour vocation de faire fructifier les liquidités au sein de l'enveloppe fiscale du Plan d'Épargne en

Actions. Son objectif est d'offrir une performance égale à l'indice EONIA, diminuée des frais de gestion sur la durée de placement recommandée.

La performance d'Allianz Sécurité PEA est ainsi à comparer à celle de l'indice de marché EONIA (Euro Overnight Index Average) représentant le taux sans risque de la zone euro.

Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculé par la Banque Centrale Européenne.

Son comportement de type monétaire le rend particulièrement adapté aux situations suivantes :

- Allianz Sécurité PEA peut être utilisé comme un fonds de repli en cas de turbulences boursières ou d'attente d'opportunités d'investissements sur les actions éligibles au PEA via différents véhicules (Titres en directs, OPCVM...).
- Allianz Sécurité PEA peut être utilisé comme un outil pour sécuriser vos plus-values dans le cadre d'une gestion active de votre PEA.
- Allianz Sécurité PEA peut servir de support d'investissement pour réduire le risque de votre portefeuille PEA en composant une poche à risque faible dans une allocation globale. Il vous offre ainsi la possibilité de mettre en oeuvre une stratégie d'investissement plus prudente sur un PEA en l'associant avec des fonds actions.

Un fonds éligible au PEA sans exposition aux marchés d'actions

L'OPCVM étant éligible au PEA, il s'engage à respecter en permanence un investissement minimum de 75 %, en actions éligibles au PEA. Ainsi, la stratégie d'investissement d'Allianz Sécurité PEA consiste à effectuer des investissements en actions ou indices actions éligibles au PEA.

Pour réaliser une performance proche du marché monétaire, le gérant mettra en place une couverture du « *risque action* » du fonds par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. En d'autres termes, l'investissement en actions est effectué par la constitution d'un portefeuille optimisé de titres remplissant la contrainte d'éligibilité au PEA. Ce portefeuille titre est couvert par un swap de performance permettant d'échanger la performance du portefeuille de titres contre la performance d'un placement monétaire. Le solde du portefeuille peut être complété par des investissements sur le marché monétaire européens, en direct ou par le biais d'OPCVM.

L'exposition au risque actions et devise est inexistante. Ce fonds offre donc une gestion très prudente du portefeuille.

La gestion structurée d'Allianz Global Investors France

Allianz Sécurité PEA est géré par l'équipe de gestion structurée d'Allianz Global Investors France qui gère aujourd'hui plus d'1 milliard d'euros. Elle conçoit et gère des solutions financières innovantes et performantes, qu'ils s'agissent d'OPCVM à formule, de fonds à coussin, destinés à une clientèle de particuliers et d'institutionnels.

Atouts du FCP

- Un fonds éligible à la fiscalité avantageuse du PEA ;
- une solution de repli en cas de turbulences boursières...
- ... pour sécuriser vos plus-values...
- ... pour faire fructifier vos liquidités en attente de réinvestissement...
- ... ou pour bâtir une allocation diversifiée au sein de votre PEA ;
- une valeur unitaire accessible

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché PEA.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : diversifié

Date d'agrément AMF : mai 2003 (changement d'orientation de gestion le 20/08/2007)

Code ISIN : FR0000994782

Durée minimum de placement recommandée : 3 mois

Frais de gestion directs : 0,35 % TTC maximum de l'actif net.

Commission de souscription maximale : 1 %
(non acquis à l'OPCVM)

Commission de rachat maximale : néant

Conditions de souscription/rachat : les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 12h30. Les demandes de souscription et de rachat sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour. Chaque part peut être fractionnée en millièmes, dénommés fractions de part.

Valorisation : quotidienne, à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris et des jours fériés légaux en France.

Valeur liquidative d'origine : 99,75 euros décimalisation de part

Montant minimum de souscription : néant

Libellé de la devise : euro

Affectation des résultats : capitalisation

Dépositaire : Société Générale - 50, bd. Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion : Allianz Global Investors France - 20, rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 11/01/2012